

*Politique d'utilisation des médias sociaux*  
**ANNEXE 1 – ÉVITEZ LES MALADRESSES**  
Municipalité de Saint-Amable

**NE JAMAIS OUBLIER ...**

---

1. **Les Médias Sociaux sont viraux.** Vous commentez, partagez, cliquez *J'aime* ... Vos amis et peut-être les amis de vos amis ou la planète entière peuvent voir votre publication.
2. **Internet n'est pas anonyme.** Vous êtes personnellement responsable du contenu que vous publiez sur Internet.
3. **Internet à une mémoire d'éléphant.** Avec un grand nombre d'informations publié sur les médias sociaux, celles-ci sont vite désuètes. Cependant, toutes les informations publiées en ligne, même celles supprimées, y demeurent longtemps.
4. **Faites une pause.** Toujours bien réfléchir aux conséquences et à l'utilité d'une communication avant de l'envoyer. Relisez-vous plus d'une fois et relisez aussi le contenu auquel vous réagissez.
5. **Honnêteté et respect.** Ne publiez pas de billets ou de liens reliés à du contenu contraire à la *Politique d'utilisation des médias sociaux* de la Municipalité de Saint-Amable.
6. **Citez vos sources.** Chacun ses responsabilités. Faites toujours un lien vers l'auteur ou le site original.
7. **Référez aux spécialistes.** Limitez-vous à votre domaine d'expertise et déchargez-vous des responsabilités qui ne sont pas les vôtres. Vous vous assurerez de donner le meilleur service en dirigeant vos interlocuteurs vers les sources appropriées et reconnues.

**DEMANDEZ-VOUS...**

---

1. **Le diriez-vous à haute voix ?** La frontière est floue aujourd'hui entre la vie professionnelle et la vie personnelle. Écrivez toujours comme si tout le monde pouvait vous lire. N'écrivez jamais quelque chose que vous ne seriez pas prêt à dire à haute voix aux personnes concernées.
2. **Quelle image voulez-vous que les autres aient de vous ?** Comment les autres peuvent interpréter mes propos ?
3. Est-ce confidentiel ? Suivre les consignes de protection des renseignements personnels et confidentiels énoncés dans la *Politique d'utilisation des médias sociaux* de la Municipalité de Saint-Amable.
4. **Est-ce pertinent ?** Ajoutez du contenu intéressant qui ajoute de la valeur.
5. **Est-ce que j'alimente la polémique ?** Si vous trouvez un commentaire négatif en ligne sur vous-même ou sur la Municipalité, ne répliquez pas avec un autre commentaire négatif. Avisez immédiatement le Service des communications ou la Direction générale.

*Cette annexe est inspirée de la Politique d'utilisation des médias sociaux  
de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield.*